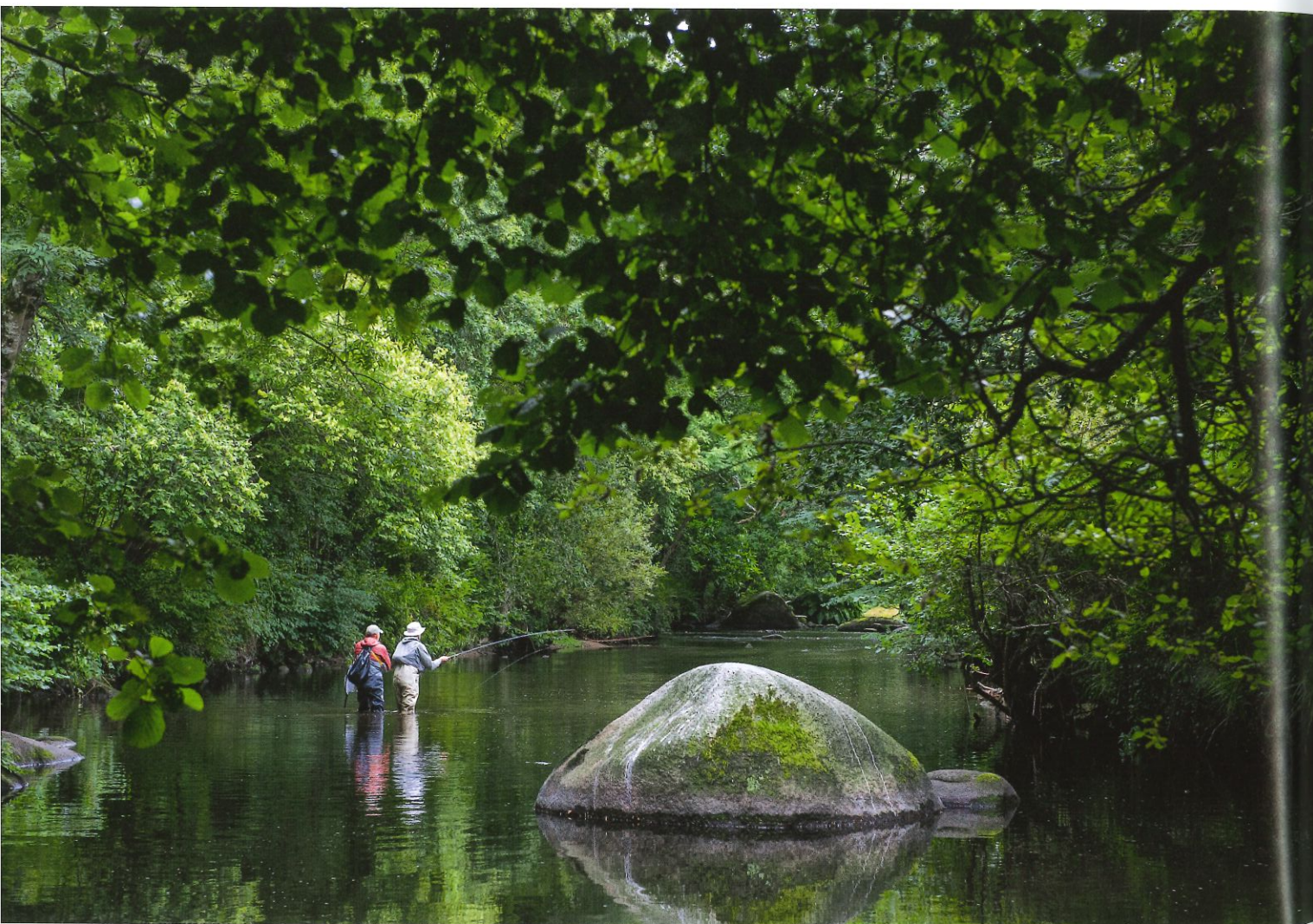


Le Léguer, une rivière sauvage

Christian Campion

Le saumon, la loutre ou la renoncule aquatique reprennent leurs marques dans le Léguer. Conséquence des efforts entrepris depuis plus de vingt ans, la rivière a été labellisée sauvage. Un statut unique en Bretagne.



Les hivers ne se ressemblent pas dans la vallée du Léguer. Le 20 janvier 2017, le préfet des Côtes-d'Armor a pris un arrêté de sécheresse réglementant les usages de l'eau pour préserver la ressource, une décision inédite qui tenait compte de son déficit anormal sur tout le département. Treize mois plus tard, le Léguer n'est que branches à la dérive et débit soutenu aux limites de la crue. La pluviométrie des dernières semaines renoue avec ses niveaux les plus élevés et le démarrage de la saison de pêche au saumon en pâtit. Turbidité ne rime jamais avec prises assurées : poissons comme pêcheurs attendent d'y voir plus clair.

Mais ce n'est pas dans ces variations qu'il faut comprendre le qualificatif qui vient d'être accolé au nom du Léguer. Depuis octobre 2017, le label Site Rivières sauvages lui a été attribué par l'association European Rivers Network pour le bon état général, biologique comme paysager, de sa partie amont, au-delà de la plage de Trégrom, en lui associant le Guic, son principal affluent. Près de cinquante-trois kilomètres de cours d'eau sont concernés : c'est le résultat de plus de vingt années de prise de conscience et d'efforts partagés sur l'ensemble du bassin versant d'une rivière originale. C'est la première en Bretagne à être ainsi classée et elles ne sont que douze en France à avoir pu répondre à la liste d'une cinquantaine de critères qu'il faut respecter pour mériter cette distinction certifiée par l'Association française de normalisation.

NATURELLEMENT ENCAISSÉES

À la base, le Léguer est un fleuve côtier. Il prend sa source au bien nommé village de Pen-Léguer dans les hauteurs granitiques de Bourbriac. Ce coin raboté du Massif armoricain constitue, selon les géologues, une portion de la barrière rocheuse qui détermine la ligne de partage des eaux entre les bassins de la Manche et de l'Atlantique. Le parcours du Léguer appartient au premier et se détermine en sinuant vers le nord pour s'achever, au-delà de Lannion, entre les pointes de Beg-Léguer et du Dourven. Son lit se creuse dans les massifs granitiques trégorrois dont l'altitude étonne toujours : c'est un pays de collines et de plateaux où l'on se retrouve le plus souvent entre deux cents et trois cent trente mètres au-dessus du niveau de la mer et les vallées sont naturellement encaissées. Voilà pourquoi sur les cinquante-neuf kilomètres du cours du Léguer, seules Belle-Isle-



en-Terre et Lannion ont pu ériger leurs maisons sur ses rives et que l'on ne compte seulement qu'une trentaine d'accès à l'eau carrossables sur le tronçon labellisé. La plupart du temps, les versants abrupts et boisés rendent délicat tout aménagement et cela n'a rien de surprenant de voir, en amont de Belle-Isle-en-Terre, les forêts domaniales de Coat-an-Noz et de Coat-an-Nay enserrer ce qui n'est encore qu'une modeste rivière. Pour les habitants de la commune qui a fait de l'eau une de ses principales richesses – le centre d'initiation d'Eau et rivières de Bretagne y est implanté –, son nom véritable reste alors le Guer, juste avant qu'en plein bourg son cours ne vienne se mêler à celui du Guic bien plus puissant en débit. À partir de cette confluence, elle devient vraiment le Léguer.

La rivière du Guic naît dans le Finistère voisin, du côté de Guerlesquin, là où ont régulièrement sonné de véritables alarmes concernant la bonne santé d'un bassin désormais considéré comme un joyau biologique. À la fin des années 1980, une énième pollution est provoquée par un incident dans les abattoirs industriels dominant l'étang que traverse la rivière. La conséquence la plus visible est une forte mortalité de poissons. Dans un territoire déjà fortement marqué par l'ouragan de 1987 qui a fait des brèches douloureuses dans le Trégor boisé, le ras-le-bol est sensible. Des voix s'élèvent et s'organisent. L'idée d'une reconquête des paysages et de la qualité de l'eau sur l'ensemble du bassin versant mobilise. Cela se traduit, en 1990, par la création de l'Association pour la protection et la mise en valeur de la vallée du Léguer. Une première étape qui en annonce

À Kernansquillec, le barrage hydroélectrique a disparu remplacé par une passerelle d'où il est possible de voir les saumons effectuer leurs sauts spectaculaires quand ils remontent le courant.

PAGE PRÉCÉDENTE
Une trentaine d'accès carrossables permettent de rejoindre la rivière sur les cinquante-trois kilomètres labellisés sauvages. Le Léguer et ses affluents restent surtout des endroits sereins propices à la pêche comme à la randonnée.

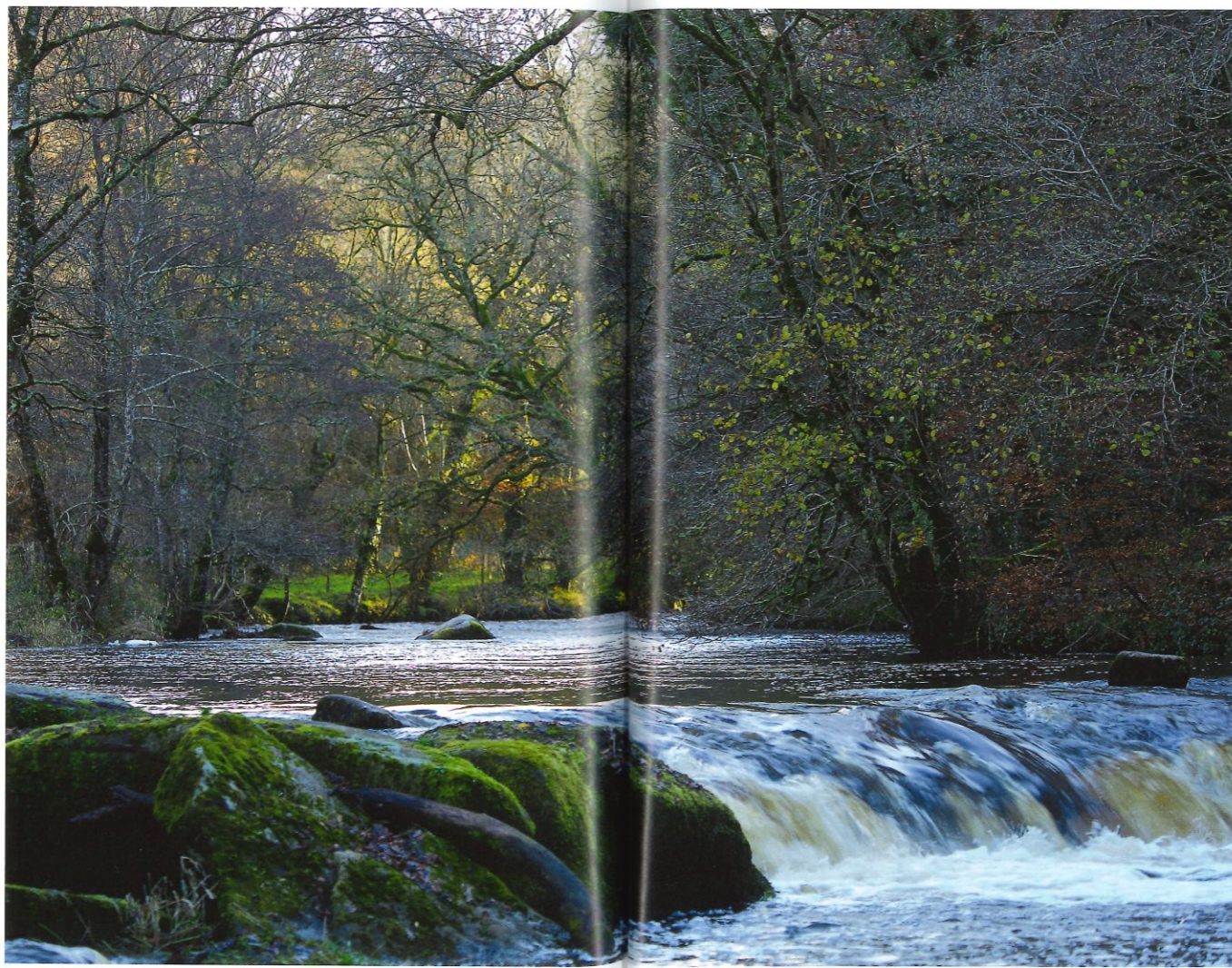
Plus il y a de linéaire à remonter, plus c'est intéressant pour le saumon.

très vite une autre bien plus visible dans le fonctionnement du cours d'eau principal. En 1996, en aval de Belle-Isle-en-Terre, la destruction du barrage hydroélectrique de Kernansquillec est décidée par l'État – une première en France sur une rivière à poissons migrateurs. La vallée retrouve un profil plus conforme à sa nature avec des prairies ouvertes qu'entretient désormais un élevage d'exotiques alpagas. Cette opération a constitué une véritable révolution dans le fonctionnement du cours d'eau, notamment pour les populations de saumons et d'anguilles. Outre une meilleure circulation des sédiments et une oxygénation plus efficace de la rivière, des kilomètres de zones de frayères leur sont redevenus accessibles. "Tout cela vaut pour un meilleur fonctionnement piscicole du cours d'eau. Plus il y a de linéaire à remonter, plus c'est intéressant pour le saumon", résume Samuel Jouon, coordinateur du Bassin versant "Vallée du Léguer", l'interlocuteur qui fédère aujourd'hui la gestion et les actions sur un territoire d'une trentaine de communes. L'évolution du regard porté par la population s'est encore mieux affirmée en 1997 après la naissance du Comité de bassin versant du Léguer, une structure réunissant tout particulièrement les trois principaux producteurs d'eau puisant leur ressource sur ce territoire. Comme dans une majorité de coins de Bretagne, où l'eau potable est prélevée à 80 % dans les rivières, sa qualité et sa production en quantité suffisante sont devenues à la fin du xx^e siècle un véritable enjeu politique d'aménagement et de gestion, et une priorité du quotidien avec plus de trois millions de mètres cubes à prélever à l'année pour alimenter une population supérieure à cinquante mille habitants qui peut atteindre les cent mille quand la Côte de Granit rose fait le plein l'été.

ÉVOLUTION DES PRATIQUES

Toute cette partie du Trégor se caractérise par un bocage conséquent qui a été plutôt bien préservé, notamment dans la partie amont du bassin versant où sa densité est l'une des plus fortes de Bretagne. Elle possède aussi un fort couvert forestier et réunit beaucoup de zones humides en têtes de bassin. Dans un tel paysage,

l'agriculture reste présente. L'élevage bovin laitier est majoritaire à 70 % et les prairies naturelles comme artificielles occupent une large part des parcelles qui accueillent, bien moins qu'ailleurs en Bretagne, leur lot d'installations hors-sol et les effluents qui leur sont liés. "C'est un contexte globalement favorable, résume Samuel Jouon. Le bassin versant n'était pas trop dégradé à la base et nous avons eu l'avantage de ne pas avoir attendu trop tardivement pour intervenir." Le monde agricole n'est pas seul à avoir été interpellé dans la démarche de sensibilisation et d'évolution des pratiques puisque les communes comme les particuliers ont été associés dès le premier contrat de bassin versant signé pour les années 1998 à 2002 avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, le conseil régional de Bretagne et le conseil général des Côtes-d'Armor. Entre diagnostics, chantiers et animations sur le ter-



rain, le Léguer et le Guic ont vu leur statut de patrimoine naturel s'imposer dans les mentalités. Le bon état biologique général de l'ensemble du bassin versant est devenu une priorité largement partagée. "Nous observons une complémentarité entre actions volontaires que l'on propose et la réglementation", constate Samuel Jouon. La progression de l'agriculture bio est par exemple révélatrice de la prise de conscience en cours : d'une dizaine d'exploitations voici dix ans, elles sont aujourd'hui une soixantaine à travailler sur l'ensemble du bassin versant. Même constat du côté des mesures agro-environnementales : le territoire se place régulièrement dans les bons élèves bretons. Ici les herbages ont la cote. L'état d'esprit est bien plus général. Depuis maintenant près de dix ans, la manifestation Le Léguer en fête multiplie pendant les mois d'été rencontres et découvertes vagabondes mêlant

arts, nature et patrimoine sous la conduite d'habitants ou d'associations de passionnés. Entre vieilles pierres bavardes et murmures aquatiques, le Léguer se révèle de la source à l'estuaire, confie ses secrets, mais ne veut pas oublier l'activité agricole dans le visage qu'il propose aujourd'hui. De manière symbolique, en juin 2017 du côté de Ploubezre, la fête a été inaugurée en suivant la transhumance d'un troupeau de moutons convoqués pour paître dans un fond de vallée afin de mieux en restaurer la biodiversité.

CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

Sur l'ensemble du bassin versant, le travail de préservation des milieux se fait toujours en douceur au gré des opportunités. Avant d'obtenir le label Site Rivières sauvages, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne avait déjà récompensé la dynamique en cours. En 2004, la liquidation judiciaire de la pisciculture de Traou-Léguer à Trégrom conduit le syndicat de Traou-Long à se porter acquéreur du site. Il veut préserver de toute menace sa station de traitement d'eau potable. Dans l'opération, les bassins d'élevage à poissons sont transformés en réservoir d'eau brute prête à faire tampon en cas d'incident et la prise d'eau est modifiée pour mieux garantir la continuité écologique de la rivière. Le trophée de l'eau obtenu en 2015 marque la pertinence de cette restauration alors qu'une même distinction avait reconnu en 2009 la démarche amorcée dix ans plus tôt sur le bassin versant autour du bocage. Aux dizaines de kilomètres de haies plantées par des agriculteurs volontaires s'ajoutent des formations pour leur gestion pérenne et une valorisation des tailles en plaquettes pour fournir une filière bois-énergie qui progresse sur le territoire.

Dans cette tendance à conjuguer l'activité économique et le caractère authentique de la rivière, il faut aussi composer avec l'histoire. Avant même le barrage de Kernansquillec, l'énergie hydraulique du Léguer comme du Guic a été mise à contribution pour le teillage du lin ou la fabrication de farine. Les dizaines de moulins encore debout, en bon état ou dégradés, témoignent d'une activité qui s'est éteinte mais qui continue de mobiliser des propriétaires attachés à la mémoire des pierres. "Aujourd'hui, ce ne sont plus des cours d'eau ayant un véritable intérêt pour leur potentiel hydraulique, analyse Samuel Jouon. Les contraintes réglementaires pèsent pour garantir le maintien d'un débit réservé et

ur mille kilomètres de niveau, le Léguer et ses affluents proposent une densité remarquable de s et de plus gros cours u, sur lesquels la main le l'homme a peu pesé en drainages ou en alibrages malheureux.

de la continuité écologique.” Les seuils et autres déversoirs qui favorisent les retenues d’eau et l’ennoiement d’habitats voisins sont en cause. Leur abaissement voire leur effacement reste un objectif. Leur densité encore notable en aval de Trégrom est l’une des raisons pour lesquelles cette portion du Léguer n’a pas été retenue pour l’attribution du label Site Rivières sauvages.

Le saumon est parmi les premiers à bénéficier de toutes ces attentions. Après avoir nagé adulte dans les eaux du Groenland ou des îles Féroé, il revient se reproduire dans la rivière où il est né. Le Léguer est l’un des principaux cours d’eau concernés en Bretagne et toutes les observations témoignent d’un net regain de la densité de sa population. Sitôt l’ouverture officielle de la pêche en mars, il faut parfois à peine trois semaines pour que le taux de quarante-neuf prises auto-

risées (TAC) soit atteint. La bonne réputation croissante du Léguer en est un peu responsable à tel point que les associations qui gèrent les droits de pêche, gênées de ne plus pouvoir satisfaire les passionnés, ont initié une démarche qui reste une première en France. Il s’agit d’une pêche avec remise à l’eau immédiate du poisson. Lancée en 2017, l’expérimentation prévue pour trois ans fonctionne avec une garderie pour mieux sensibiliser les pêcheurs à une gestion pérenne de la ressource. À partir de la mi-juin, les amateurs peuvent revenir tenter leur chance avec les castillons bien plus nombreux pour lesquels les trois cents captures autorisées sont rarement atteintes. Un autre poisson sauvage recherché pour sa combativité apprécie aussi les eaux trégorroises, c’est la truite fario. Un parcours mouche *no kill* lui a été dédié du côté de Kernansquillec dans une

ancienne réserve de pêche.

Le saumon et la truite fario sont les fleurons du Léguer mais “tout le cortège de ce que l’on doit trouver comme poissons dans une rivière comme la nôtre est présent”, souligne Samuel Jouon. Lamproie marine, lamproie de Planer, chabot, anguille ou truite de mer... Leur présence régulière suivie scientifiquement conforte l’idée d’un patrimoine exceptionnel qui inclut des chaos granitiques, près de la source ou en contrebas du château de Tonquédec, comme des vallées plus ouvertes du côté de Kernansquillec.

Dans ce paysage étonnant, on oublie en quittant Belle-Isle-en-Terre que l’imposant viaduc qui surplombe la vallée est celui qui porte la voie express N 12. De même à Trégrom, la plage toute en herbe et ombragée qui accueille ses baigneurs aux beaux jours précède sur le cours d’eau un étonnant ouvrage souterrain. C’est encore un viaduc mais à deux arcades qui supporte la route départementale 32 et la voie de chemin de fer Rennes-Brest. En 1945, c’est ici qu’a été tournée l’impressionnante scène de déraillement du train dans le film de René Clément, *La Bataille du rail*.

FORCE COLLECTIVE

Le Léguer est une rivière sauvage, mais reste accessible. Le réalisateur et biologiste Philippe Laforge, qui avait déjà utilisé en 2014 le bassin versant trégorrois dans son film *Des rivières sauvages et des hommes* qui marquait la naissance du label porté par European Rivers Network, est revenu ces derniers mois. Déjà pourvu d’images exceptionnelles à ses yeux sur la richesse du Léguer et de ses affluents, il a vécu une expérience qui marque. À son dernier séjour, deux heures après son arrivée dans le Trégor, une loutre d’Europe est entrée dans le champ de sa caméra. Le documentaire de dix-huit minutes *L’histoire d’une reconquête* qu’il consacre au Léguer labellisé fera sûrement une petite place à l’insaisissable mammifère comme aux nombreux témoins d’une biodiversité exceptionnelle, animale comme végétale, que reconnaît depuis 2004 un classement en site Natura 2000. Tout le linéaire du Léguer est concerné comme les forêts de Beffou, de Coat-an-Noz et de Coat-an-Nay. Le film sera projeté lors de la clôture de l’édition 2018 du Léguer en fête.

En recevant pour cinq ans le label Site Rivières sauvages, les défenseurs du Léguer savent que leur démarche paye mais n’est pas définitive.



Le dossier préparé avec l’aide de Denis Caudron, animateur du fonds pour la conservation des rivières sauvages, a marqué par sa force collective et sa cohérence. Les éléments de la candidature appartiennent aussi au projet de territoire pour l’eau signé pour les années 2016 à 2021. Dans cette déclinaison locale du Plan breton pour l’eau, il s’agit de maintenir le bon fonctionnement de la rivière, de préserver et de restaurer une biodiversité et un patrimoine naturel exceptionnel, de gérer de manière durable la ressource en eau et de développer des activités économiques compatibles avec sa préservation et celle des milieux aquatiques. Le Bassin versant “Vallée du Léguer” porté par Lannion Trégor Communauté en conduit désormais les actions. Piloté par un comité réunissant collectivités locales, producteurs d’eau, État, professionnels et usagers de la rivière, il est né en 2016 de la fusion de l’Association pour la protection et la mise en valeur de la vallée et du Comité de bassin versant. Son combat pour la rivière se poursuit. Le label n’a pas encore éradiqué la balsamine de l’Himalaya, une plante qui s’est échappée d’un jardin pour envahir certaines portions des berges du Léguer, ni effacé les inquiétudes qui planent avec l’extraction de sable coquillier dans la baie de Lannion susceptible de perturber le retour des poissons migrateurs, ou les désirs d’exploration minière du côté de Loc-Envel, sur la partie amont du bassin versant. Le Léguer veut continuer à couler en toute sauvagerie, mais l’homme peine encore à le comprendre. ■

www.vallee-du-leguer.com

La loutre d’Europe, comme l’escargot de Quimper, le grand rhinolophe ou le damier de la succise font partie de la douzaine d’espèces animales présentes sur le bassin versant du Léguer et identifiées comme remarquables à l’échelle européenne.

